

ASSOCIATION RUN MUSIC

Dans le cadre de la Délégation de Service Public pour l'exploitation et la gestion des Théâtres Départementaux,

L'association Run Music recrute son Directeur technique

FICHE DE POSTE

Missions

Dans le cadre du projet artistique et culturel de l'association, le·a directeur·rice technique encadre la gestion technique des deux Théâtres Départementaux : TEAT Champ Fleuri à Saint-Denis et TEAT Plein Air à Saint-Gilles et la réalisation des spectacles et actions définies.

Il/elle définit, organise, coordonne et contrôle l'ensemble des moyens humains, matériels et installations nécessaires à l'usage, à la réalisation et à l'exploitation technique des Théâtres et aux actions de décentralisation.

Tâches

Sous l'autorité du Directeur général et de l'Administrateur général, le·a directeur·rice technique :

- Détermine les conditions techniques d'exploitation des Théâtres et de réalisation des spectacles et événements.
- Met en adéquation les moyens humains, financiers et techniques par rapport aux besoins du projet artistique et culturel de la structure et de la programmation.
- En lien avec les coordinateurs techniques des théâtres, supervise la mise en œuvre technique des spectacles et événements tout au long de leur réalisation et exploitation.
- S'assure des bonnes conditions d'accueil technique des équipes artistiques.
- S'assure des bonnes conditions d'écoute, de vision et d'installation des publics.
- Encadre et coordonne les personnels placés sous sa responsabilité (15 permanents + intermittents).
- Définit le plan de formation continue des équipes techniques, en lien avec la responsable des ressources humaines
- Définit et met en œuvre les actions relatives à la clause environnementale
- Met en œuvre les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et aux publics.
- Assure la gestion administrative des personnels techniques et des moyens matériels mobilisés, en lien avec les services compétents.
- Définit le budget technique, en contrôle la réalisation, dans le respect des enveloppes allouées par la structure.
- En lien avec les services du Département, et les coordinateurs techniques, il organise l'entretien, la maintenance et la vérification réglementaire du matériel, des lieux et des bâtiments.
- Il définit les procédures et encadre l'inventaire annuel des biens immobiliers et mobiliers confiés à l'association délégataire.

<ul style="list-style-type: none"> • En lien avec les coordinateurs techniques et le responsable informatique, il définit les besoins d'évolution du matériel et des locaux et propose les projets et les investissements nécessaires. A ce titre il élabore le plan pluriannuel d'investissement (PPI) en collaboration avec l'administrateur général. • En lien avec les coordinateurs techniques des théâtres, il encadre les achats (fonctionnement et investissement), assure le respect des procédures et négocie avec les fournisseurs. • Il réalise une veille régulière sur les évolutions réglementaires et techniques relatives à la gestion technique des lieux de spectacles.
<p>Rattachements hiérarchiques directs</p>
<p>Supra : Directeur général et artistique et administrateur général Infra : Référents techniques des Théâtres (Champ Fleuri et Plein Air)</p>
<p>Lieu de travail</p>
<p>Dans le cadre de ses fonctions le·a directeur·rice technique sera amené.e à travailler au TEAT Champ Fleuri et au TEAT Plein Air. Selon les besoins de l'activité des déplacements ponctuels sont possibles partout sur l'île mais également dans la zone OI et en métropole.</p>
<p>Profil</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Formation supérieure de directeur technique du spectacle • Expérience dans la fonction de directeur technique ou dans l'encadrement technique et la gestion technique de lieux de spectacles • Parfaite maîtrise de l'environnement technique du spectacle vivant • Maîtrise du cadre réglementaire des ERP • Capacités managériales et relationnelles • Connaissance du code du travail et de la convention collective applicable (CCNEAC) • Maîtrise des règles spécifiques des délégations de service public et capacité à collaborer avec les services d'une collectivité territoriale • Capacités rédactionnelles • Pratique correcte de l'anglais dans un cadre professionnel • Bonne maîtrise des outils bureautiques (traitement de textes, tableurs et outils métiers) • Connaissance de la culture réunionnaise et de l'environnement professionnel du spectacle vivant de La Réunion.
<p>Statut et rémunération</p>
<p>Cadre autonome – Groupe 3 de la CCNEAC</p>
<p>Procédure de recrutement</p>
<p>Candidature et CV à envoyer à l'attention de Monsieur le Président, au mail ehoareau@teat.re avant le 1^{er} décembre 2023. Recrutement prévu début 2024.</p>